Brevet d'histoire-géographie 2019 : Asie, juin 2019

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2019 « Asie », juin. Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

Histoire – L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) : la France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance

Document 1 – Lettre des comités féminins de résistance de la Côte-d'Or adressée à la population

> Chères Amies, Chers Amis,
>
> Nous connaissons la lamentable situation des personnes âgées due au rationnement et aux difficultés qu'elles ont pour se ravitailler, ne pouvant se déplacer facilement ni faire les « queues ».
>
> Nous constatons que le gouvernement de Vichy ne fait rien pour vous, que vous souffrez particulièrement de la faim.
>
> Beaucoup d'entre vous ont des enfants qui du fait de la dureté de la vie ne peuvent suffisamment subvenir aux besoins de leurs parents.
>
> Les femmes de la Résistance en accord avec les Francs-Tireurs vous envoient quelques tickets de pain pour augmenter votre maigre ration.
>
> Nous pensons faire œuvre de patriotisme en aidant ceux qui ont peiné toute une vie pour faire de notre Bourgogne une région riche et prospère.
>
> Nous regrettons de ne pouvoir vous donner davantage pour le moment.
>
> Recevez Chères Amies, Chers Amis, nos sentiments de reconnaissance.
>
> Les Femmes de la résistance, Section Côte d'Orienne
> Responsable Cl. Cadrex, 1943

Source : © Collection particulière, www.cheminsdememoire.gouv.fr/les-femmes-dans-resistance

Document 2 – La célébration de la fête des Mères par l'Union française pour la défense de la race[1]

> Aujourd'hui nous puiserons parmi les grands élans collectifs et nous vous parlerons de la fête des Mères. Nous exalterons cette fête des Mères, nous acclamerons les Mères elles-mêmes et nous remercierons les femmes de grand cœur, inlassables organisatrices qui préparent pour les Mères l'hommage annuel qui leur est bien dû. […] Votre tâche, jeunes mamans, ne se borne pas à partager à vos petits leur ration de sucre de raisin. Il faut aussi leur donner la ration de l'âme[2], la nourriture qui fera d'eux des femmes et des hommes dignes de ce nom. Vos enfants, dans un corps sain, doivent posséder une âme virile, une âme à toute épreuve, l'âme de la France, l'âme de la race. Et vous mamans qui avez déjà formé et remis à la société pour le bien collectif votre enfant déjà homme, soyez remerciées pour votre sacrifice. Ce sacrifice multiplié sera sans doute le salut de notre pays que tant de scélérats[3] sans patrie et sans honneur veulent faire périr.
>
> 1 L'Union française pour la défense de la race est l'organe dirigeant de la propagande du Commissariat général aux questions juives de Vichy depuis 1942. À partir de janvier 1943, cette instance diffuse ses thèses à la radio, le lundi et le vendredi à l'heure du déjeuner. 2 Âme : employé ici dans le sens d'« esprit ». 3 Scélérats : criminels, personnes malveillantes.

Source : Union française pour la défense de la race, La Fête des Mères par Paule Marguy, texte de l'émission de radio du 17 mai 1943, Alain Corbin, Les Filles de noce, Paris, Aubier, 1978, p. 486.

Questions

Document 1

1. Quel rôle les femmes jouent-elles ici dans la Résistance ? Évoquez d'autres formes de résistances. **(4 points)**

Document 2

2. Identifiez les rôles réservés aux femmes par le régime de Vichy. **(2 points)**
3. En vous appuyant sur des éléments du texte, montrez que ce dernier illustre l'idéologie du régime de Vichy. **(6 points)**

Documents 1 et 2

4. Quelle difficulté des Français sous l'occupation est, ici, évoquée ? **(2 points)**
5. Expliquez le passage souligné dans le document 2 et montrez que les deux textes témoignent d'engagements opposés pendant la Seconde Guerre mondiale. **(6 points)**

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et se

repérer (20 points)

Géographie – La France et l'Union européenne : l'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance

1. Rédigez un développement construit d'une vingtaine de lignes montrant que les politiques de coopération de l'Union européenne transforment les territoires français. Vous pourrez vous appuyer sur l'exemple d'une région transfrontalière ou sur un exemple d'aménagement de votre choix. **(15 points)**
2. Sur la carte et la légende **(5 points)** :
    a. Complétez la légende en choisissant un figuré pour chacun des deux éléments suivants : deux pays parmi les 6 membres fondateurs de la construction européenne ; deux pays ayant rejoint plus tardivement la construction européenne. **(1 point)**
    b. À l'aide des figurés, complétez la carte en localisant et nommant les quatre pays retenus. **(2 points)**
    c. Localisez et nommez la ville où se situe le Parlement européen. **(1 point)**
    d. Localisez et nommez une façade maritime de l'Union européenne. **(1 point)**



L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance. Légende à compléter : deux pays fondateurs de la construction européenne ; deux pays ayant rejoint plus tardivement la construction européenne ; Parlement européen (disque noir) ; façade maritime de l'Union européenne (symbole de triangles).

Exercice 3 – Mobiliser des compétences issues de l'enseignement moral et civique (10 points)

Situation pratique – Comment s'informer aujourd'hui

Document 1 – Extrait de l'article « Les Français et leur consommation de l'information en 2018 » de Ludwig Hervé paru le 18 juin 2018

Étude menée par l'agence de presse[4] britannique Reuters auprès de 74 000 personnes vivant dans 37 pays différents. Les pourcentages ci-dessous concernent les Français sans que leur âge soit précisé.

Sources d'information utilisées par les Français au quotidien (une personne peut utiliser plusieurs sources d'information chaque jour)	2013	2018
Télévision	84 %	71 %
Internet	68 %	68 %
Réseaux sociaux	18 %	36 %
Presse écrite	46 %	20 %

4 Agence de presse : entreprise qui collecte des informations revendues ensuite aux différents médias.

Source : www.leblogdumoderateur.com

Document 2 – Extraits de la Charte d'éthique professionnelle des journalistes par le Syndicat national des journalistes

> Le droit du public à une information de qualité, complète, libre, indépendante et pluraliste, rappelé dans la Déclaration des droits de l'homme et la Constitution française, guide le journaliste dans l'exercice de sa mission. Cette responsabilité vis-à-vis du citoyen prime sur tout autre. […]
>
> Le journalisme consiste à rechercher, vérifier, situer dans son contexte, hiérarchiser, mettre en forme, commenter et publier une information de qualité ; il ne peut se confondre avec la communication. […] La notion d'urgence dans la diffusion d'une information ou d'exclusivité ne doit pas l'emporter sur le sérieux de l'enquête et la vérification des sources. […]
>
> C'est dans ces conditions qu'un journaliste digne de ce nom :
>
> - Prend la responsabilité de toutes ses productions professionnelles, mêmes anonymes ;
> - Respecte la dignité des personnes et la présomption d'innocence ;
> - Tient l'esprit critique, la véracité[5], l'exactitude, l'intégrité, l'équité, l'impartialité, pour les piliers de l'action journalistique ; tient l'accusation sans preuve, l'intention de nuire, l'altération des documents, la déformation des faits, le détournement d'images, le mensonge, la manipulation et l'autocensure, la non vérification des faits, pour les plus graves dérives professionnelles ;
> - Exerce la plus grande vigilance avant de diffuser des informations d'où qu'elles viennent ;
> - Dispose d'un droit de suite, qui est aussi un devoir, sur les informations qu'il diffuse et fait en sorte de rectifier rapidement toute information diffusée qui se révèlerait inexacte ;
> - N'accepte en matière de déontologie et d'honneur professionnel que la juridiction de ses pairs ; répond devant la justice des délits prévus par la loi ;
> - Défend la liberté d'expression, d'opinion, de l'information, du commentaire et de la critique […] ;
> - Ne confond pas son rôle avec celui du policier ou du juge.
>
> 5 Véracité : qui est conforme à la vérité.

Source : www.snj.fr

Questions

Document 1

1. Montrez que les Français ne s'informent plus de la même manière entre 2013 et 2018.

Document 2

2. Quelles sont les principales étapes pour produire de l'information ?
3. Montrez qu'un journaliste est responsable de l'information qu'il diffuse.

Documents 1 et 2

4. Vous faites partie de la rédaction du journal de votre collège. Vous discutez avec un(e) camarade qui vous explique qu'il (elle) n'a pas besoin de journal car il (elle) se tient au courant grâce aux réseaux sociaux. Écrivez un paragraphe d'une dizaine de lignes pour lui expliquer l'utilité de votre travail et les dangers de s'informer seulement par les réseaux sociaux.